

Vos questions / nos réponses

permis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/05/2014 12:12

Et si ses positifs. Que va t'il se passer ? Il on pas des calcul qu'il voille que j'ai arrêté tout simplement !?

J'aurai du récupérer mon permis le 20 juin il se peu.qu'il me prolonge la suspension ??

Je pourrait ré faire des analyse urinaire ? Il y a des délais ??

Mise en ligne le 19/05/2014

Bonjour,

Restez patient et ne vous affolez pas de toute façon cela ne changera rien au fait que pour pouvoir récupérer votre permis, vous devrez être en mesure de présenter des résultats négatifs au test de dépistage. Tant que ce n'est pas le cas, la durée de la suspension pourra être prolongée.

Bien à vous.
